



Délai fabrication carte de séjour après Ofii

Par **nakosas**, le **11/06/2013** à **23:06**

De retour sur le forum après quelques temps.

J'ai passé la visite médicale aujourd'hui. Rien de vraiment compliqué. Radio des poumons, explication brève de certains principe de la république, signature du contrat d'Accueil et d'Intégration.

Côté médical;
examen de base: Tension, question antécédent de santé, prise de poids et taille...
En gros rien de vraiment difficile.

Il me reste tout de même deux passage a l'administration.

Le premier pour le bilan de compétence et le second pour la journée civique car ces deux modules ne sont pas dispensé sur la plate forme d'Annecy.

Au fait j'aimerais aussi posé la question suivante...

A la fin de cette journée, j'ai reçu une attestation de l'Ofii disant que j'ai bien passé la visite médical. Attestation qui a été déposé aujourd'hui même a ma mairie de résidence, mairie qui la transmettra dès demain a la préfecture.

L'agent qui m'as reçu a l'Ofii et une fois de plus, l'agent de la mairie m'a confirmer que une fois ladite attestation reçu par la préfecture, elle entamera tout de suite la fabrication de mon titre de séjour. Le hic est que, personne n'a pu me renseigner sur les délai de fabrication et surtout mis part le 50 euros que j'ai payé a la reception du récépissé, il ne m'ont toujours pas

demander de payer pour le visa de régularisation (visa de régulation que je n'ai pas eu dans mon passeport) ni pour la carte de séjour qui sera fabriqué.

Serai-je dispensé du visa de régulation et me donnerons t-ils directement le carte?

Quelqu'un as t-il un avis sur ce délai de fabrication de la carte?

Merci a tous.

Par **nakosas**, le **12/06/2013** à **21:34**

Illyes. Merci pour ta réponse.

Je suis rassuré vu l'attente que j'ai eu a subir depuis le début.

Merci.

Par **marwis**, le **23/06/2013** à **02:57**

BONJOUR ILLYES.

vous dépendez de quelle préfecture.

merci

Par **manwella**, le **23/06/2013** à **16:35**

bonjour c'est quoi votre titre de séjour svp et vous êtes de quelle origine?

Par **nakosas**, le **26/06/2013** à **21:49**

Vie privée vie Familiale. Je suis d'origine Camerounaise.

Par **nakosas**, le **28/06/2013** à **23:58**

Aujourd'hui j'ai reçu un courrier de la préfecture m'invitant a payer la somme de 230 euro, relatif au visa de régularisation. J'ai rendez vous a la préfecture d'Annecy le 09 Juillet 2013.Ce qui ne m'arrange vraiment pas. Car je dois me rendre a Annecy pour le bilan de compétence le 3 et le 16 pour la journée de citoyenneté. J'essaierai d'appeler la Pref ces jours pour leur proposé de venir le 3 enfin économiser sur les transports.

J'espère qu'il me donnerons la carte de séjour sur place?

Par **nakosas**, le **03/07/2013** à **20:35**

Hello. Je reviens de la préfecture. Houraaa... Enfin le visa de régularisation dans le passeport. L'agent de la Pref m'a confirmé que d'ici quinze jour j'aurai ma carte de séjour.

Par **nakosas**, le **01/08/2013** à **09:22**

Bonjour a tous. Bonne nouvelle. Ce matin j'ai reçu mon titre de séjour. Ouf enfin une nouvelle vie commence.

Merci a tous ceux qu'on soutenu ici.

Par **papierpourtous33**, le **01/10/2013** à **22:41**

je suis un peut rassuré de lire vos commentaire , je suis dans le meme cas que vous , j'attend la reponse du dirrect car la préfecture m'adèja informé que ma demande est accepté mais il faut attendre celle du dirrect et normalement un courrier de l'OFFI .

ma question est : vous avez attendu combien de temp après la réception de votre récepissé avec autorisation de travail pour décevoir le courrier del'offi ou du dirrect ?

Par **mel730**, le **02/10/2013** à **17:10**

Bonjour,

papierpourtous33, s.v.p la préfecture elle vous a informé que votre demande est accepté par courrier ou par mail?merci

cordialement

Par **papierpourtous33**, le **02/10/2013** à **23:09**

mel730

Par **mel730**, le **03/10/2013** à **09:10**

Bonjour

papierpourtous33 Bonne journée.

cordialement

Par **papierpourtous33**, le **25/12/2013** à **16:34**

es que quelqu'un peut me renseigner sur la durée de fabrication du titre de séjour après avoir fait le visite médicale , je suis sensé voyager en janvier mais j'ai peur que mon titre de séjour n pas encore prêt . (je dépend de la préfecture de la gironde)
merci

Par **nakosas**, le **25/12/2013** à **17:53**

Tu as passé les étapes de l'offii? C'est-à-dire, visite médicale, la journée de citoyenneté.. il faut compter 1mois et demi.

Ps: Moi je dépendais du département de la Haute savoie. Réputé être lente dans le traitement de dossier.

Tu peu avoir de la chance et recevoir ta carte quelque semaines après.

Par **papierpourtous33**, le **26/12/2013** à **00:17**

oué , j'ai tous fait déjà ,uendame a l'accueille de la préfecture ma dit que quand la carte sera prêt , je serais convoqué , mais ça dure combien de temps la fabrication de ce carte , alors que je doit voyager le 10 janvier

Par **nakosas**, le **26/12/2013** à **11:59**

en gros il faut compter 3 semaine. Du courage, tu es presque à la fin du parcours.

Par **SkanderBC**, le **07/07/2014** à **16:18**

Bonjour à tous,

petite question: j'ai passé la visite médicale pour le chgt de statut la semaine dernière à l'OFII, (réponse favorable de la DIRECCTE), j'ai un récépissé de demande de titre de séjour (le récépissé en attendant la fabrication du titre de séjour salarié), je suis de nationalité Tunisienne et dépends de la préfecture de Toulouse. Combien de temps pensez vous que cela puisse durer? J'ai réservé un vol à 300€ pour le 9 Aout, je serais bien dégouté de ne pas

pouvoir voyager... Merci par avance pour votre réponse

Par **sweet salem**, le **10/07/2014** à **15:46**

Bonjour! excusez moi puis je savoir si sa existe tjrs le changement de statu de étudiant vers salarier, et est ce que les titres de séjour se fabrique a la préfecture meme, ou il y a un seul centre spécial pour la fabrication des titres de séjours merci.

Par **hinda1993**, le **31/01/2017** à **12:31**

Bonjour, j'ai déposé mon dossier à la préfecture du Nord, on me dit que mon dossier est validé. J'ai aussi un récépissé mais mon entreprise attend la carte de séjour pour signer le contrat. Sauriez-vous le délai de la fabrication de la carte sachant que le dossier est validé

Par **Jouvana**, le **13/03/2017** à **12:37**

Je suis marié avec un français et j'ai déposé mon dossier en mois de janvier pour obtenir la carte de séjour il m'en donné un récépissé il m'en dit de revenir le mois de février soi disent 15jour après mais en est le 13 mars et j'ai même pas reçu le convocation pour visite médical j'ai fait ça à la préfecture de Colmar et les dossier généralement il monte à Strasbourg je suis d'écouter je peux ni déplacé à mon pays ni travailler vous savait pas généralement la 1er demande de carte séjour combien ça prend du temps merci pour votre aide

Par **Hassan darar**, le **09/06/2017** à **03:27**

Ma petite nièce a passé la visite médicale, il y'a quelque 3mois de cela pourtant elle n'a pas eu la carte séjour étudiant. La préfecture de perpignan lui ai dit d'aller au prefecture de Montpellier. Pourquoi aller au prefecture? Aide-nous svp

Par **Hassan darar**, le **09/06/2017** à **03:35**

Est-il normal ce procédure et svp j'ai besoin une réponse sur notre problème et surtout est-ce-qu'il ya kk1 a vécu notre situation?? nous somme dans l'urgence. Car sa grande-mère exige qu'elle vient a Djibouti. Merci d'avance

Par **Annick 33**, le **14/06/2017** à **22:47**

Bjr moi c est Laure si quelqu'un peu me répondre ça fais 7 mois que j ai depose mon dossier a la préfecture de rouen j ai même pas encore reçu de recipice il me dise toujours t attendre je suis maman d enfants français es ce quil ya quelqun qui vi la même situation

Par **Elghalid**, le **26/08/2017** à **19:59**

Bjr j'ai depose une demande de carte sejour et pas reçu une reponse mais j ai reçu une letre du ofii concernant un rdv pour visite d'accueil comme ca c adire que mon dossier est validee?

Par **miniza**, le **09/01/2018** à **18:31**

bonjour j'avais reçu un OQTF en avril dernier et celui a été annulé par voix du recours judiciaire et le juge a fait injonction au Préfet de me délivrer un titre de séjour dans délais d'un mois .Je me suis rendu a la Préfecture avec la notification on m'a delivré un récépissé qui ne m'autorise pas a travailler valable 6mois je voulais combien de temps va mettre pour que on me delivre le titre sejour?merci

Par **citoyenalpha**, le **11/01/2018** à **04:43**

Bonjour

tout dépend du titre de séjour demandé et des pièces justificatives fournies. Un titre de séjour n'est pas pas forcément synonyme d'autorisation de travail.

Restant à votre disposition.